

03833.x

Contact magnétique vertical et horizontal pour portes et fenêtres By-alarm Plus, connexion en radiofréquence 868 MHz, 2 bornes configurables comme entrée (choc compris) /sortie, alimentation avec 1 batterie alcaline 1,5V AA comprise.

Le contact magnétique radiofréquence détecte l'ouverture de la porte/fenêtre sur laquelle il est installé ; il dispose de deux bornes configurables individuellement comme entrée ou sortie OC (open-collector). Lorsqu'ils sont configurés comme sortie, ils permettent de gérer les équilibrages de zone (NO, NF, simple équilibrage, double équilibrage) ou ils peuvent être utilisés pour connecter directement des détecteurs filaires de stores ou à inertie. Les alarmes provenant du contact magnétique et de chaque entrée sont signalées séparément sur la centrale.

Le dispositif contient un aimant qui peut être fixé (par deux vis) sur deux positions à 90° l'une de l'autre ; il dispose également de trois bases différentes pour 3 hauteurs d'installation différentes (13,5 - 20 et 26,5 mm) en fonction des exigences d'installation de l'aimant.

Le contact magnétique dispose de la protection anti-ouverture et anti-arrachement.

CONNEXION DES BORNES CONFIGURABLES

Conformément aux normes EN 50131, en cas d'utilisation des bornes « T1 » ou « T2 » comme entrées, il est nécessaire d'utiliser le double équilibrage.

BATTERIES

Le contact magnétique est alimenté par une batterie alcaline de 1,5 V modèle LR6 AA. Pour remplacer la pile, ouvrir le dispositif et remplacer la pile en ayant soin de ne pas inverser les polarités. En cas de remplacement de la batterie, appuyer sur le bouton ENROLL pour synchroniser correctement le dispositif avec le récepteur via radio.

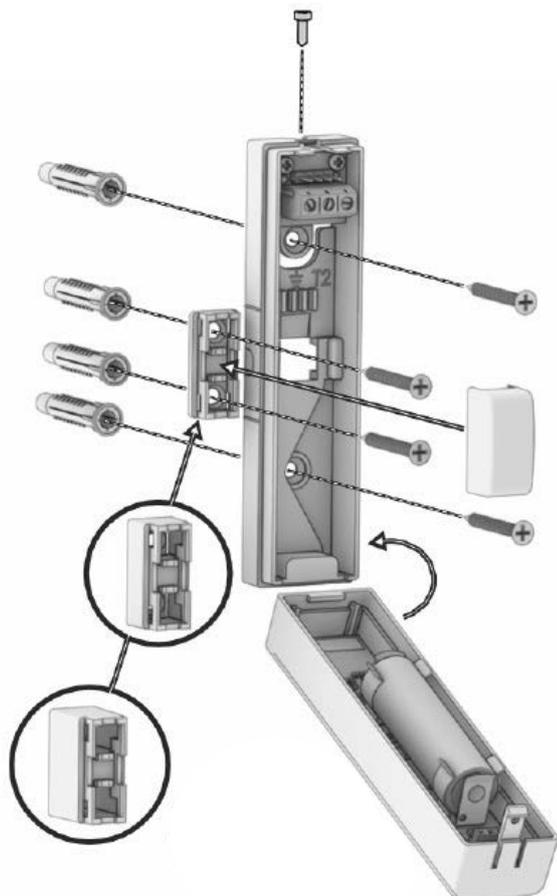
⚠ ATTENTION ! Risque d'explosion en remplaçant la batterie par un modèle non adéquat

INSTALLATION

Ne pas installer le dispositif sur une surface ferromagnétique ou à proximité de champs magnétiques et électriques puissants car ceux-ci pourraient compromettre son fonctionnement.

1. Choisir la position appropriée à l'installation.
2. Ouvrir le couvercle en pliant légèrement la languette d'ancrage et en écartant les deux surfaces sur le côté de la vis de serrage.

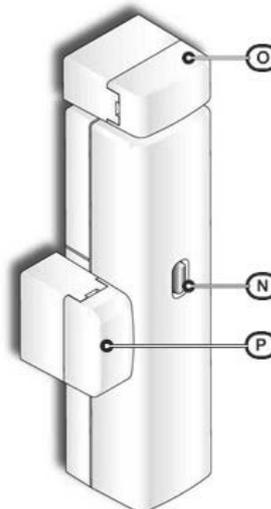
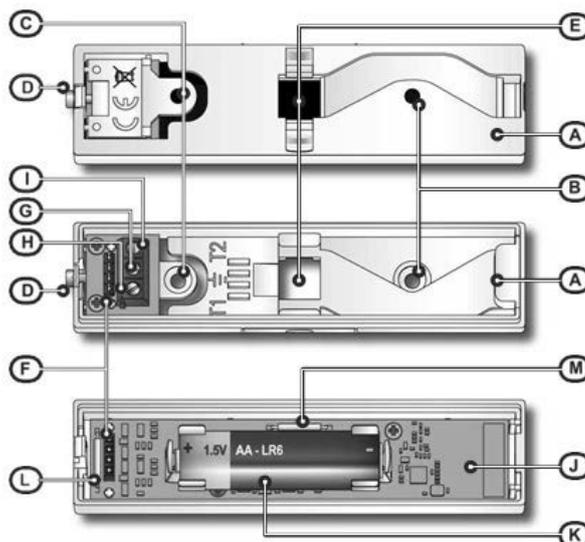
ATTENTION : Ne pas retirer la carte électronique de son logement.



3. En cas d'utilisation des bornes T1 et T2, raccorder les câbles en les faisant passer à travers l'orifice du passe-câbles, en évitant que les filaments des câbles n'entrent en contact entre eux ou avec les bornes de la batterie.

4. Maintenir la base sur le point de fixation et marquer les points de fixation de la base et de la languette anti-arrachement.

VUE DE FACE



- A : Orifice du boîtier plastique
- B : Orifice de fixation
- C : Orifice pour vis anti-arrachement
- D : Vis de serrage
- E : Orifices passe-câbles
- F : Anti-sabotage
- G : Borne GND de masse
- H : Borne T1
- I : Borne T2
- J : Carte électronique
- K : Batterie
- L : REED contact côté court
- M : REED contact côté long
- N : Led rouge de signalisation + bouton de configuration ENROLL
- O : Aimant côté court
- P : Aimant côté long



ATTENTION !

En cas de remplacement, jeter les piles dans les conteneurs prévus pour le tri sélectif.

5. Fixer la base et la languette anti-arrachement à l'aide des vis d'ancrage.
6. Pour fixer l'aimant avec les vis comprises, retirer sa base à l'aide d'un tournevis.
7. Choisir la base de l'aimant qui convient le mieux parmi les trois disponibles.
8. Mettre en place la base de l'aimant sur le côté (long ou court) du contact magnétique, à environ 2 mm.
N.B. En choisissant le côté long, utiliser les crans gravés sur le côté de la base pour aligner l'aimant et obtenir le fonctionnement correct. En choisissant le côté court, aligner l'aimant par rapport au contact.
9. Fixer la base à l'aide des vis et fermer l'aimant ; dans l'alternative, fixer l'aimant avec l'adhésif fourni.
10. Ôter la languette de la batterie.
11. Monter le couvercle frontal sur la base du contact et insérer la vis de serrage dans l'orifice prévu à cet effet.
12. Procéder à la configuration à l'aide du logiciel By-alarm Plus Manager en ajoutant le dispositif et en tapant le code QR.

CONFIGURATION

Pour tous les détails, consulter les manuels d'installation du système By-Alarm Plus et du logiciel By-alarm Plus Manager.



CONSIGNES D'INSTALLATION

L'installation et la configuration doivent être réalisées par des techniciens qualifiés, conformément aux dispositions qui régissent l'installation du matériel électrique en vigueur dans le pays concerné.

En cas d'utilisation de détecteurs stores ou à inertie, le câble de raccordement ne doit pas dépasser 2 m.

CARACTÉRISTIQUES

- Alimentation : batterie alcaline LR6 AA 1,5 V comprise
- Tension de signalisation « Batterie faible » : < 1,15 V
- Consommation :
 - 30 μ A en veille
 - 45 mA max en service
 - 50 mA max sur sortie OC
- Gamme de fréquence : 868 MHz
- Puissance RF transmise : < 25 mW (14 dBm)
- Type de communication : bidirectionnelle
- Modulation : GFSK
- Durée moyenne de la batterie : 4 ans
- Avis de batterie déchargée : sur clavier et sur centrale
- 1 bouton de configuration + LED pour signalisation d'alarme
- Température de fonctionnement : de -10 à +40 °C
- Humidité relative : \leq 93% sans condensation
- Indice de sécurité : 2
- Classe environnementale : III
- Dimensions (L x H x P) : 26 x 108 x 26,5 mm
- Poids : 50 g

CONFORMITÉ AUX NORMES.

Directive RED, Directive RoHS

Normes EN 62368-1, EN 50130-4, EN 50130-5, EN 55032, EN 50131-2-6, EN 301 489-3, EN 300 220-2, EN 62479, EN IEC 63000.

Vimar S.p.A. déclare que l'équipement radio est conforme à la directive 2014/53/UE. Le texte complet de la déclaration de conformité UE est disponible sur la fiche du produit à l'adresse Internet suivante : www.vimar.com.

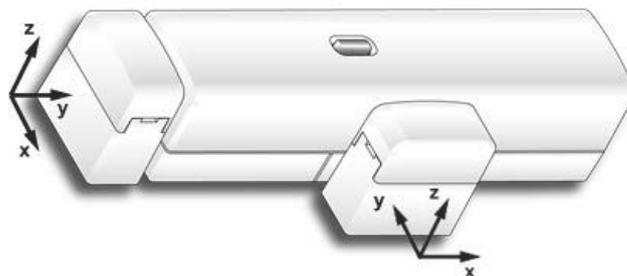
Règlement REACH (EU) n° 1907/2006 – art.33. Le produit pourrait contenir des traces de plomb.



DEEE - Informations destinées aux utilisateurs

Le pictogramme de la poubelle barrée apposé sur l'appareil ou sur l'emballage indique que le produit doit être séparé des autres déchets à la fin de son cycle de vie. L'utilisateur devra confier l'appareil à un centre municipal de tri sélectif des déchets électroniques et électrotechniques. Outre la gestion autonome, le détenteur pourra également confier gratuitement l'appareil qu'il veut mettre au rebut à un distributeur au moment de l'achat d'un nouvel appareil aux caractéristiques équivalentes. Les distributeurs de matériel électronique disposant d'une surface de vente supérieure à 400 m² retirent les produits électroniques arrivés à la fin de leur cycle de vie à titre gratuit, sans obligation d'achat, à condition que les dimensions de l'appareil ne dépassent pas 25 cm. La collecte sélective visant à recycler l'appareil, à le retraiter et à l'éliminer en respectant l'environnement, contribue à éviter la pollution du milieu et ses effets sur la santé et favorise la réutilisation des matériaux qui le composent.

DISTANCES DE FONCTIONNEMENT DE L'AIMANT



Aimant de 13,5 mm

Axe	Côté long		Côté court	
	Rapprochement	Éloignement	Rapprochement	Éloignement
x±	13	14	11	13
y-	22	27	21	25
z+	40	45	45	48
z-	21	26	23	25

Aimant de 20 mm

Axe	Côté long		Côté court	
	Rapprochement	Éloignement	Rapprochement	Éloignement
x±	11	12	13	14
y-	25	28	23	27
z+	35	40	37	41
z-	27	31	28	32

Aimant de 26,5 mm

Axe	Côté long		Côté court	
	Rapprochement	Éloignement	Rapprochement	Éloignement
x±	9	11	14	15
y-	24	28	23	27
z±	35	40	33	37

Remarque. Les valeurs ont été obtenues en plaçant l'aimant en contact avec le dispositif (sauf pour l'axe y-)